

Grand Delta Habitat lance sa foncière commerce Sud Attractivité



Grand Delta Habitat, La plus importante coopérative de France vient de co-créer sa foncière commerce Sud attractivité avec la Direction régionale de la Banque des territoires, en partenariat avec la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse (Cepac). Objectif : Ranimer les commerces et les logements attenants en cœur de ville.

Dans le détail

Pour mieux situer la naissance de la Foncière commerce Sud attractivité, celle-ci dispose d'un capital social de 2,216M€ répartis en 56,2% par Grand Delta Habitat, 41,3% par la Banque des territoires et



2,5% par la Caisse d'Epargne Cepac. Voilà pour le montage financier qui indique le niveau de responsabilité ainsi que la faculté décisionnelle de chacun.

Le principe d'intervention

La foncière acquiert les commerces en rez-de-chaussée tandis que Grand Delta Habitat achète les logements en étage et devient le maître d'ouvrage délégué des opérations de rénovations immobilières ainsi que l'ensemble des actes de gestion. Dans les faits ? Les premières opérations interviendront dans le cœur des villes de Carpentras, Cavaillon, Pertuis, Manosque et Salon-de-Provence... Voici pour la feuille de route.

Zoom sur Carpentras

En ce qui concerne Carpentras, ville d'environ 30 000 habitants, celle-ci subit la captation de sa clientèle par les grands centres commerciaux d'Avignon et d'Orange. La Foncière interviendra donc sur la réhabilitation de commerces dont les locaux sont vétustes. Sept projets sont d'ores et déjà identifiés, particulièrement rues Porte de Monteux et Raspail. Une opération d'aménagement plus globale veillera à la création de zones piétonnes et de nouveaux projets immobiliers. Grand Delta Habitat, quant à elle, interviendra sur les étages supérieurs de ces commerces pour rendre accessibles et réhabiliter les logements attenants.



Ecrit par le 30 novembre 2025



De gauche à droite, Xavier Sordelet directeur général de Grand Delta Habitat, Pierre Gonzalvez, Vincent Gautier, Michel Gontard, Alexis Rouque et Gilbert Marcelli

Cavaillon

La ville accueille environ 26 500 habitants et partage bien des similarités avec Carpentras, notamment en termes de vacances de locaux commerciaux. Cependant, depuis 2018, la Ville a anticipé une politique visant à consolider les espaces commerciaux et mené des études préliminaires sur 75 immeubles nécessitant intervention, complétant le dispositif en en achetant 8 autres avec le concours de l'Etablissement public foncier (EPF) et prévoyant d'acquérir 12 locaux commerciaux. Pour sa part, la Foncière achèterait 7 commerces dans les deux prochaines années, notamment dans la rue piétonne historique. Ces interventions s'intègrent à une opération programmée de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-Ru) complétée d'une autre opération de revitalisation du territoire (ORT) ainsi que d'un programme d'aménagement des espaces publics.

Grand Delta Habitat

La plus grande coopérative de France, acteur généraliste du logement s'inscrit depuis toujours dans le parcours résidentiel en lien avec l'évolution des modes de vie et ses résidents en location qui sont des ménages, des familles monoparentales, des seniors, des personnes à mobilité réduite, d'autres en accession à la propriété pour les primo-accédants, ou, encore, des ménages modestes et intermédiaires. La coopérative propose également des terrains à bâtir viabilisés et libre de choix constructeurs ainsi que la gestion de syndic de copropriétés.

En lien avec les acteurs locaux

La coopérative bâtit régulièrement des projets avec les acteurs locaux de logements intermédiaires, mène des études d'ingénierie urbaine pour les collectivités locales ; propose des prestations de services pour des tiers ; fait de la gestion de copropriétés fragilisées ; a créé un Organisme de foncier solidaire (OFS) destiné à favoriser l'accession sociale sécurisée en dissociant de façon pérenne foncier et bâti ; propose du Prêt social location-accession (PSLA) permettant aux ménages sans apport personnel d'acquérir le logement qu'ils occupent en statut de locataire, et, enfin, le Bail réel solidaire (BRS) permettant de dissocier le foncier du bâti afin de faire baisser le prix d'acquisition des logements.

Les chiffres GDH au 31 12 2023

220M€ de chiffres d'affaires ; 152M€ investis ; 91 667 personnes logées ; 38 672 logements locatifs dont 30 000 en Vaucluse ; 8 972 lots en gestion de copropriété ; 641 collaborateurs ; 504 logement livrés ; 171 ventes réalisées ; 15 agences commerciales ; 99,22% de recouvrement ; 3,58% de logements vacants.

Ils ont dit

Lors de la présentation de la foncière Sud attractivité, diverses personnalités se sont exprimées parmi lesquelles :



Ecrit par le 30 novembre 2025



Gilbert Marcelli, Président de la CCI d'Avignon et du Vaucluse

Dans ces propos introductifs, Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Avignon et du Vaucluse souligne «L'importance de la création de cette entité porteuse de solutions pour la vie économique du territoire, le développement du cœur de ville via ses commerces et la possibilité de loger les collaborateurs de nos entreprises.»



Ecrit par le 30 novembre 2025



Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat

«La Banque des territoires est à l'origine du dispositif de la Foncière commerce déployant plus d'une centaine de structures en France, a précisé Michel Gontard. La Banque des territoires et la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cepac) nous ont présenté le concept au début de l'année 2021.»

«Sud Attractivité est une société anonyme.

Pourquoi ce choix ? a interrogé Michel Gontard, pour que la structure demeure ouverte à l'ensemble des partenaires. C'est un outil, à caractère régional, au service des collectivités, ciblé sur l'activité communale et départementale apportant les fonds sur un secteur géographique déterminé avec, pour décisionnaire des interventions, le premier magistrat de la ville. L'autre spécificité de Sud attractivité ? Elle est adossée à Grand Delta Habitat, bailleur social. Ce qui nous vaut d'avoir été reconnus pour cette mission ? Notre longue expérience en interventions – rénovations et réhabilitations- en centres bourgs comme à Carpentras, Monteux, Jonquières, ou encore plus loin, à Sommières... »



Ecrit par le 30 novembre 2025

«Nous sommes également propriétaires d'environ 200 commerces.

précise le président de GDH. Nous cheminons de longue date avec la Banque des territoires et la Cepac. Désormais, nous co-construisons ensemble l'aboutissement des projets du territoire, notamment à Cavaillon et, prochainement, à Salon-de-Provence, Pertuis et Manosque. Notre rapprochement avec l'association des maires de Vaucluse et la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse nous accompagnera dans cette philosophie de la proximité et du développement du territoire, pour l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.»



Alexis Rouque, Directeur régional de la Banque des territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur «La création de foncière est un moment clé pour les territoires et l'exercice de notre mission. Nous déployons ainsi la vocation territoriale de la Caisse des dépôts en accompagnant les décideurs locaux, dans leurs ambitions et dans des géographies différentes telles que les métropoles, et, de plus en plus, dans les villes moyennes qui voient un retour des politiques publiques.»



Les enjeux

«A nous d'en déceler les enjeuxet de trouver des solutions pragmatiques de façon à rééquilibrer les territoires, assure Alexis Rouque. Le sujet clé ? La redynamisation des centres villes et, surtout, le fait de prendre la maîtrise sur un certain nombre de magasins en rez-de chaussée, pour les remettre sur le marché tout en ciblant la demande et l'animation commerciales et tout en travaillant sur le stationnement, les équipements publics, la sécurité, la propreté... Cependant, l'ensemble du dispositif ne prospèrera que si l'on écoute attentivement la collectivité qui s'inscrit elle-même dans une action globale.»

«100 foncières créées en France

La Banque des territoires créée un peu partout en France des Foncières de redynamisation commerciale comme celle de Toulon qui fonctionne bien, une autre à Grasse en cours de création, Brignoles, la métropole Aix Marseille, détaille le directeur régional de la Banque des territoires. Nous retrouvons, partout, cette même préoccupation. L'originalité ici ? Combiner la Banque des territoires avec un organisme HLM, la plus importante coopérative de France, ce qui nous permet de traiter à la fois les rezde-chaussée commerciaux et les logements attenants.»

La Banque des territoires

«Nous créons une foncière adossée au Bailleur social Grand Delta habitat, outil de dynamisation inédit intervenant dans le cadre du programme national Action cœur de ville 2023-2026, situe Alexis Rouque. Nous œuvrons, ainsi, en faveur de la redynamisation des villes moyennes, particulièrement sur les commerces et les logements attenants avec, pour objectif, de soutenir l'attractivité de centre-ville.»



Ecrit par le 30 novembre 2025



Vincent Gautier, directeur immobilier professionnel et social de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse

«Nous sommes fiers de favoriser la redynamisation des centres-villes avec la création de la foncière Sud Attractivité et d'être utile à l'économie locale et ses habitants, poursuit Vincent Gautier, directeur immobilier professionnel et social de la Cepac. La gestation de Sud Attractivité s'est déroulée durant 2 ans et demi, lors desquels Xavier Sordelet nous a invités à prendre place autour de la table. Nous avons alors décidé de participer à hauteur 2,5% du capital qui sera amené à se développer au gré des futures réalisations et projets de réhabilitations et de rénovations de commerces qui ont pour corollaire, aussi, de fixer la population, d'impulser et de maintenir l'activité économique.»

«Un travail de proximité

Alors que depuis des décennies, l'on a plébiscité les déplacements en périphérie, on essaie, maintenant, de contrebalancer, partout, ce mouvement, analyse le directeur. Si la Cepac finance le particulier et l'acquéreur, elle est aussi un important financeur du logement social via 300M€ distribués en 2023 et



350M€ prévus en 2024, car nous voulons continuer à soutenir les projets malgré la crise. Cette foncière augure bien la dynamique que nous voulons impulser en proximité. Elle se développera sur Avignon, Carpentras, Cavaillon et, notamment, avec les Petites villes de demain comme Pertuis, l'Isle-sur-la-Sorgue et Manosque. En tout, 220 villes sont concernées au niveau national dont 13 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une aide dévolue aux villes, portée par les Pouvoirs publics.»

«Fusion, bientôt 40 000 logements,

Grand Delta Habitat a été confrontée à des étapes clés dans une conjoncture difficile avec la réduction du loyer de solidarité, la Loi Elan avec la concentration des acteurs du logement HLM, nous sommes très fiers d'être à vos côtés dans cette foncière,» a conclu Vincent Gautier, directeur immobilier professionnel et social de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.



Pierre Gonzalvez, président de l'association des maires de Vaucluse

«Le Vaucluse est composé de 151 communes. Tout l'enjeu de cette foncière sera de répondre aux besoins



des plus petites d'entre elles comme à ces immeubles avec un commerce en rez-de chaussée et ces cellules vides attenantes parce que l'accès aux étages est condamné par le commerce.»

«Ce dispositif permet d'une part de réhabiliter ces commerces

et, d'autre part, de proposer de nouveaux logements sociaux aux maires car la période est à l'arrivée des arrêtés préfectoraux pour les communes carencées en logements sociaux alors qu'il est plus que difficile, pour celles-ci, de répondre aux demandes de la Loi, notamment en matière de logements sociaux requis. Il s'agit donc là d'une boîte à outils supplémentaire pour nos centres villes,» note le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

«Nous avons également été témoins de l'étalement urbain des villes et villages,

notamment au gré de lotissements qui effacent l'identité de ceux-ci, regrette l'édile. Recentrer permet donc de redonner du sens à la Cité. Nous sommes en train de comprendre le sens de cette centralité, ce que va nous permettre cette foncière, même si les disparités sont grandes entre les villes et villages. Le diagnostic de ceux-ci va permettre de relever les opportunités, de cibler de futures destinations des biens, de qualifier le type de logement, d'identifier la typologie des commerces recherchée et, au travers de tout ceci, de retravailler l'attractivité du département de Vaucluse et, enfin, de faire face à la difficulté de loger nos habitants dès lors que le flux touristique génère de l'immobilier saisonnier.»

«A titre d'information, l'Isle-sur-la-Sorgue

accueille 9 800 logements, tout compris, dont 1 100 logements meublés saisonniers -Airbnb- où 25% se situent en centre-ville, observe le président de l'association des maires de Vaucluse. Nous vivons actuellement une vraie problématique. Heureusement que des dispositifs comme les zones tendues vont permettre de déployer des règlementations de changement d'usage et d'autres encore plus restrictives. Cependant il y a un vrai enjeu à la fois de population, de dynamisation de centre-ville et d'accès au logement à prix correct voire modéré pour nos populations qui en ont bien besoin.»



Ecrit par le 30 novembre 2025



Mécénat : la Caisse d'épargne aux côtés de la Collection Lambert

<u>La Caisse d'épargne Cepac</u> vient de signer une convention de mécénat avec <u>la Collection</u> <u>Lambert</u> à Avignon. Pour le musée d'art contemporain de la cité des papes il s'agit désormais de son plus important partenaire issu du monde de l'entreprise et de l'économie.

La SLE (Société locale d'épargne) de la Caisse Vaucluse de la Caisse d'épargne Cepac avait déjà initié le





mouvement en 2019. La banque régionale coopérative avait ainsi déjà apporté son soutien (5 000€) à la Collection Lambert afin de financer le projet <u>de micro-école 'Inspire'</u> du musée. Un dispositif créée en collaboration avec l'Education nationale destiné aux enfants de CM1-CM2 en décrochage scolaire et ayant pour objectif de leur permettre de retrouver le goût d'apprendre via l'éveil artistique. Pour cela, la Collection Lambert a transformé un de ses deux ateliers en salle de classe pour accueillir les élèves de manière permanente.

Après ce galop d'essai, la Cepac, qui entreprend depuis toujours des actions de mécénat sur tous ses territoires et s'engage à favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, a donc décidé de passer à la vitesse supérieure.

En 2019, la Caisse d'épargne Cepac avait déjà soutenu, à hauteur de 5 000€, le projet de micro-école 'inspire' via sa Société locale d'épargne de la caisse de Vaucluse.

20 000€ pour commencer

« Nous sommes honorés de renouer les liens avec la Collection Lambert que nous avions soutenue auparavant, pour l'une de ses actions pédagogiques, rappelle <u>Joël Chassard</u>, président du directoire de la Cepac. Les musées, festivals et lieux culturels sont autant de leviers qui contribuent au développement et à l'attractivité de nos territoires. C'est pourquoi, nous sommes fiers de nous associer à ce lieu emblématique de l'art contemporain en Avignon. Ce mécénat s'inscrit dans notre démarche philanthropique axée, notamment, autour de la culture. »

En effet, la culture semble être dans l'ADN de la Cepac puisqu'elle soutient de nombreux événements et lieux culturels, aussi bien en métropole qu'en Outre-Mer, comme le Cepac Silo et le Mucem à Marseille ou les Téat à la Réunion. Elle participe également au déploiement de grands festivals, notamment à travers ses partenariats avec Les Suds à Arles, le festival de la BD à Bastia, le 'All day in' aux Antilles, ou encore le festival 'Marseille Jazz des cinq continents', qu'elle soutient depuis sa création il y a plus de 20 ans

« Nous avons la volonté de soutenir les lieux et les événements emblématiques du territoire », poursuit <u>Aline Moreau</u>, directrice communication et RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de la Cepac, 2e caisse de France, et intervenant dans les départements des Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, la Corse mais aussi la Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Martinique, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le montant de cette opération de mécénat s'élève à 20 000€ pour une durée de 1 an renouvelable. Il s'ajoute à la dizaine de projets soutenus, chaque année dans le département, par la SLE de la caisse de Vaucluse avec des montants compris entre 3 000 et 15 000€.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Les représentants de la Cepac et ceux de la Collection Lambert.

Rapprochement avec le monde des entreprises

« Ce partenariat marque une étape importante depuis la création de la Collection il y a 22 ans, précise <u>Alain Lombard</u>, directeur de la Collection Lambert. Il marque notre volonté de se rapprocher du monde économique. Nous sommes donc heureux de renforcer nos liens avec le monde de l'entreprise, particulièrement avec la Caisse d'épargne Cepac avec qui nous partageons de nombreuses valeurs comme la RSE, l'accès à la culture, le soutien au territoire... »

Si les 20 000€ apportés par la Caisse d'épargne constituent 1% du budget de la Collection, ils représentent désormais 20% du montant total provenant du mécénat avec des entreprises. « Ce n'est pas neutre pour nous », insiste Alain Lombard puisqu'il s'agit désormais du principal contributeur en terme de mécénat d'entreprise.

Mais surtout, « que la Cepac, aussi incontournable qu'elle l'est dans l'économie de notre territoire, ait choisi de soutenir la Collection Lambert au titre de sa démarche philanthropique, atteste selon moi de la place centrale qu'occupe notre musée au cœur de l'environnement artistique et culturel de notre région » conclut le directeur de cette Collection exceptionnelle. Collection de près de 560 œuvres majeures de la seconde moitié du XXe siècle et du début du XXIe siècle constituée par Yvon Lambert, que le célèbre marchand d'art et collectionneur a donné dans le cadre de la plus importante donation faite à l'Etat français depuis 1906. Aujourd'hui, grâce aux nombreux dépôts qui s'ajoutent, la Collection Lambert dispose d'environ 2 000 œuvres à présenter sur les 4 000 m2 de l'hôtel de Caumont.



La Caisse d'Epargne lance sa filière 'Agri-Viti' à Avignon



Porté par la volonté de « préparer au mieux la relance et de répondre aux nouvelles attentes de ses clients », la Caisse d'Epargne CEPAC (Caisse d'épargne Provence Alpes Corse) a engagé en 2020 une vingtaine d'opérations pour financer 700M€ de projets de transition énergétique, restant l'un des acteurs les plus actifs en France – et le premier financeur du groupe BPCE- en la matière.

Joël Chassard, président du directoire, a confirmé ce tournant vers de nouveaux secteurs en annonçant le lancement d'une filière 'Agri-Viti', pourtant largement acquise au Crédit Agricole.

« Nous étions déjà présents depuis longtemps et nous voulions aller plus loin et plus fort dans ce domaine où nous avons quelques belles signatures », notamment pour de la gestion de patrimoine.



Accompagner les exploitations

Une nouvelle agence spécialisée dans ce domaine d'activité a donc ouvert ses portes à Avignon en février dernier, dirigée par Xavier Lefèvre pour couvrir le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Son rôle sera d'accompagner les exploitations qui sont de plus en plus nombreuses à repenser leur activité pour revenir à la biodiversité, et pour cause :

- La politique européenne agricole et son 'Green Deal' prévoit de subordonner les aides européennes aux normes environnementales. Un système dans lequel l'agriculteur est rémunéré en fonction de la qualité de sa production mais aussi pour les services environnementaux qu'il rend à la collectivité.
- Cette transition 'agro écologique', agricole et viticole, concernera un nombre croissant d'exploitations, selon Catherine Reljic, directrice du développement du groupe CEPAC. « Aujourd'hui la transformation de l'outil de production est telle que la moitié des viticulteurs ont soit un label bio, soit se sont inscrits dans une démarche pour l'obtenir, ou bien utilisent les techniques de l'agriculture raisonnée. Dans les dix ans, ils seront d'après nos études, deux sur trois ».

Retour à des vins plus naturels

C'est une question de génération. Beaucoup se convertissent non seulement à une viticulture dite 'biologique', mais encore 'biodynamique' avec un objectif de diminution drastique de l'utilisation de soufre ou de cuivre. Voici maintenant l'agro foresterie, clé du retour au goût et à des vins plus naturels, grâce à la plantation d'arbres dans la vigne qui lui procure ombre et apports de la biodiversité. « Les questions de l'irrigation, du réchauffement climatique et du degré d'alcool des prochaines récoltes préoccupent presque tous les viticulteurs. Nous proposons des lignes de crédit pour permettre un développement de l'activité avec des différés de paiement de 3 ans ou plus pour des projets de plantation, d'acquisition de terres ou de domaines pour tous ceux qui veulent s'inscrire dans une démarche de transition écologique », résume Xavier Lefèvre. La banque suivra la croissance de la demande en se fixant un objectif de part de marché « significatif (5%) d'ici 3 ou 4 ans ». L'agence compte quatre collaborateurs.

Comment se porte l'activité ?

Relevons quelques faits marquants de cet exercice passé :

- la « laborieuse fusion » du grand ensemble bancaire coopératif en Outre-Mer dont rêvait la Caisse d'Epargne CEPAC en 2015 pour se développer, est en passe de se réaliser. Le groupe a cessé l'hémorragie de parts de marché en 2020. C'est une bonne nouvelle car un tiers de son activité passe par l'Outre-Mer (Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte).
- Le PNB, soit le chiffre d'affaires de la banque se situe à 725M€, en recul de 5% par rapport à la seule année dernière mais le résultat net dépasse les 100M€, réduit un bon tiers, supportant le coût du risque (150M€).
- La banque confirme sa solidité avec 3,3 milliards d'euros de fonds propres, soit une hausse de 5% par rapport à 2019.



Ecrit par le 30 novembre 2025

- Les nouveaux crédits (6,6 milliards) sont en hausse de 30%, mais il faut y inclure la distribution de PGE (1 milliard).
- La nouvelle année qui démarre avec un nouveau logo, annonce un rebond de la CEPAC. Au premier trimestre, une hausse de plus de 5% du PNB, un résultat net qui double, un recul de 40% du coût du risque place l'Ecureuil provençal et ultra-marin sur une bonne pente. Il était déjà au premier rang national du groupe pour la satisfaction client sur le marché des particuliers en 2020.

Entreprises en difficulté : la Banque de l'Orme propose son accompagnement





La Banque de l'Orme, entité de la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Côte d'Azur, accompagne les entreprises ou professionnels en difficulté pendant la période de sauvegarde, de redressement judiciaire ou pendant le plan de continuation. Elle s'adresse aux entrepreneurs, administrateurs judiciaires, mandataires, avocats, experts comptables...

Période difficile

<u>La Banque de l'Orme</u> propose son <u>accompagnement</u> lors de la poursuite de l'activité pour les entreprises et les professionnels en difficulté. Son action couvre toute la période difficile de l'entreprise : Sauvegarde ; Redressement judiciaire ; Régime général ou simplifié ; Plan de continuation ; Liquidation judiciaire avec poursuite d'activité ; Administration provisoire.

Concrètement

Concrètement, elle procède à l'ouverture de comptes courants ; à la Mise en place des moyens de paiement, chéquier et carte bancaire ; à la Gestion des comptes sur Internet et des flux ; au Financement du cycle d'exploitation : affacturage, escompte d'effets de commerce et cession de créances loi Dailly.

La Loi Dailly

La 'Loi Dailly' est en fait une technique de crédit qui permet de financer son poste client en dehors de l'escompte et du découvert. Le crédit en escompte consiste à créditer le compte de l'entité qui procède à l'emprunt. Le montant équivaut à celui des créances, honoraires ou factures étant déjà déduits des agios. En revanche, l'affacturage peut revenir plus cher qu'un emprunt ou même un découvert. Le Crédit sous forme d'avance en compte propose à l'emprunteur un droit de découvert bancaire. Cette autorisation étant évidemment garantie par les créances cédées à condition de procéder à l'ouverture d'un second compte pour en faciliter le suivi.

La Cepac

La Caisse d'Epargne Cepac, acteur bancaire de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE (banque coopérative comprenant, entre autres les marques Banque Populaire, Natixis...) qui compte plus de 3 150 collaborateurs, 306 500 sociétaires, 250 agences accueillant 1,5 million de clients et 10 centres d'affaire dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM (Sociétés d'économie mixte) et aux professionnels de l'immobilier.

Territoire et Mécénat

La Caisse d'Epargne Cepac couvre 13 départements et/ou collectivités territoriales : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Martinique, la Guyane et Saint-Pierre-et- Miquelon). 30 % de son activité se déroule en Outre-mer. Elle s'investit chaque année dans des actions de mécénat et partenariat, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et la solidarité.

Contact

Métropole : <u>cepac-b-banque-de-l-orme-cepac@cepac.caisse-epargne.fr</u> ; La Réunion : cepac-b-banque-de-l-orme-reunion@cepac.caisse-epargne.fr ; les Antilles : cepac-b-banque-de-l-orme-antilles@cepac.caisse-



epargne.fr

La Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse propose de prolonger le PGE de 1 an

La Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (Cepac) vient d'annoncer la prolongation d'un an du report d'amortissement du capital des PGE (Prêts garantis par l'Etat) pour tous ses clients entreprises et professionnels qui en feraient le choix.

« Nous offrons à tous nos clients la possibilité de commencer le remboursement du capital de leur PGE en 2022, explique la Cepac. Ainsi, chaque client ayant souscrit un PGE en avril 2020 pourra décider de commencer à rembourser le capital de son prêt dès avril 2021 ou à partir d'avril 2022. »

Plus de 1 milliards octroyé aux entreprises de la région

Par ailleurs, afin de simplifier leurs démarches, les clients auront la possibilité d'exercer leur choix en ligne directement sur leur espace de banque en ligne (caisse-epargne.fr/cepac).

« Nos chargés d'affaires entreprises et conseillers professionnels sont totalement mobilisés en proximité pour les accompagner dans leur choix », poursuit la Cepac qui a octroyé, en 2020, plus d'un milliard d'euros de PGE sur l'ensemble de ses territoires. Au niveau national, les banques du Groupe BPCE ont déjà octroyé plus de 30 milliards d'euros de PGE à près de 200 000 clients.

1 300 clients pro et entreprises pour Arles et Avignon

Membre du Groupe BPCE (Banque populaire et Caisse d'épargne), la Cepac compte près de 3 150 collaborateurs, 306 500 sociétaires, 250 agences au service de près de 1,5 million de clients et 10 centres d'affaire dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM (Société d'économie mixte) et aux professionnels de l'immobilier. Pour le secteur d'Avignon et Pays d'Arles, ce réseau regroupe 300 collaborateurs répartis dans une quarantaine d'agences et un centre d'affaires travaillant pour le compte de 200 000 clients particuliers et 1 300 clients pro et entreprises.